

REUNION DU 10 / 12 / 85

Présents : MM. BERNARD - DOUET - HALFORD - HARMSWORTH - JOZWAK - MAQUET -
LELONG - PICOU. *LELARD D. Madame VANLEBERGHE*

Secrétaire : M. DOUET J. Paul.

Absent : M. SZAJNER.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 29/11/85 et fait deux remarques :

- l'accord du conseil pour monter un chauffage ^{eau} à l'école de la Mairie,
- l'accord de principe sur une réunion trimestrielle des associations pour l'utilisation de la Maison des loisirs.

Maison des loisirs : La solution d'embaucher un TUC est abandonnée, l'agrandissement sera effectué par M. LA VIOLETTE.

J.F. PICOU, expose le problème de nettoyage de la Maison des loisirs, M. BERNARD doit trouver une solution.

M. BERNARD donne lecture du compte rendu de la réunion " commission scolaire" du 26.11.85.

Demande de subvention du L.E.P. de Crépy 35 F / enfant accordée.

A la demande du Sous Préfet une délibération est prise pour la dissolution du syndicat intercommunal pour la construction d'une piscine à Ermenonville 18/6/1967.

T G V : Monsieur le Maire nous fait un compte rendu de la réunion des Maires du 18/07/85 à l'initiative de M. HANNIET.

2 tracés sont possibles à l'ouest ou à l'est du village mais rien n'est encore arrêté.

Le conseil à l'unanimité décide de prendre une délibération pour contester ce passage sur le territoire de la commune. Cette délibération sera envoyée à toutes les autorités compétentes.

La séance est levée à 23 h 00.